

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Comfert, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

Il paraît décidément que la droite du Sénat avait l'intention d'organiser un petit tapage à l'occasion du budget.

Tous les champions de l'ordre moral avaient revêtu leurs armures : M. de Broglie s'était coiffé de son bonnet à poils des grands jours, M. Buffet brandissait son sabre de bois, M. Chesnelong son tranche-lard.

On devait transformer cette discussion du budget en une vaste interpellation embrassant toutes les questions connues ou inconnues de notre politique intérieure et extérieure.

Quoi de plus simple, en effet ? Les sujets ne se présentent-ils pas d'eux-mêmes !

Persécution religieuse à propos du traitement des desservants ;

Péril social à propos du budget de l'Université et de la grande émeute des étudiants lyonnais ;

Désorganisation financière à propos des travaux publics et des projets Freynet ;

Désorganisation militaire à propos des bévues de l'intendance de M. Borel.

Abomination de la désolation, en un mot, à propos d'un budget de trois milliards dont il est si commode de faire tomber le passif sur cette guêpe de République, comme disait l'aimable bangarnier.

On voit que le thème était vaste et était à tous les développements oratoires et à toutes les rengaines accoutumées des bonshommes qui ne pouvant pas faire marcher la France essaient de faire marcher leur langue.

Eh bien, voyez le guignon ! Ce mirifique projet semble abandonné. M. Dufaure et ses collègues peuvent se rendre religieusement à leur banc sans courir le risque d'être entraînés sur la claie de nos grands orateurs de combat.

Nos Démosthènes d'occasion se boreront à quelques protestations stériles, à quelques plaisanteries véneuses, mais on renonce, pour cette fois encore, à la démolition du cabinet, à la crise ministérielle qui devait nous plonger en plein gâchis.

D'où vient ce revirement ?

Comment en un plomb vil....

L'histoire en est bien simple. La nouvelle algarade rêvée par le duc de Broglie n'a pas été du goût, mais là pas du tout du goût des candidats-sénateurs du 5 janvier.

— Comment ! se sont écriés ces malheureux sur la sellette, allez-vous recommencer encore une de ces plaisanteries qui nous ont si mal réussi !

— Voulez-vous nous faire passer définitivement aux yeux des électeurs comme des artisans de désordres et de conflits ? Les conservateurs du Sénat, avec leur manière de tout bouleverser, jouissent déjà d'une détestable réputation, et ce n'est pas le moment d'aggraver le mal, par des interpellations tapageuses et des coups de tête inconsidérés.

Nous devons reconnaître que ce langage est d'une sagesse irréprochable. La déesse Minerve, elle-même, n'eût pas mieux dit.

Il est clair aujourd'hui que les frasques de M. de Broglie sont compromettantes au plus haut point pour ses meilleurs amis.

Toutes les aventures dirigées par cet « habile » homme ont si misérablement échoué, que l'on comprend sans peine l'effroi qu'il inspire à ses anciens compagnons d'armes.

Après le double effondrement du 24 Mai et du 16 Mai, après cette banqueroute de toutes les entreprises réactionnaires, les plus aveugles commencent à voir clair dans le jeu de M. de Broglie. Ils comprennent aujourd'hui que ce fin politi-

que, que cet intrigant madré, n'est après tout qu'un nigaud vulgaire, qui n'a jamais su conduire ses troupes qu'au bout du fossé, c'est-à-dire à la culbute finale.

C'est pourquoi il suffit maintenant quel'inventeur de l'ordre moral se mette à la tête de quelque projet, pour que tous ses échaudés s'écrient : Casse-cou ! Le duc de Broglie est dans l'affaire, sûr ça va tourner mal !

Nous ne savons si le protégé de Cassagnac et de Jules Amigues est très-flatté de ces sentiments de confiance, mais il est certain qu'ils existent et qu'ils viennent de se manifester assez ouvertement pour que le duc ait renoncé à ses interpellations et remis son éloquence.

Précautions tardives, malheureusement. Nous savons, d'après leur attitude devant la commission du budget, que les sectaires de la réaction n'ont pas désarmé, et que leur haine n'a d'égale que leur insolence.

Aussi auront-ils beau cacher leurs batteries, simuler des feintes, se livrer en un mot à toutes leurs manœuvres de couloirs et de coulisses, l'opinion publique est édifiée sur leur compte et ne se laissera plus prendre à des ruses cousues de fils blancs et à des traquenards trop visibles.

Les masques sont tombés de toutes ces figures « livides ». Sous quelque déguisement qu'ils se travestissent, la France libérale reconnaîtra toujours les conspirateurs de la fusion, les ennemis de sa tranquillité et de son repos, — et les candidats « conservateurs » du 5 janvier — iront rejoindre les officiels du 14 octobre.

Le même panier suffira pour tous.

JACQUES BARBIER.

TROMPEURS ET DUPES

Il y a dans la Chambre et au Sénat un certain nombre de faux bonshommes politiques, moitié libéraux, moitié réactionnaires, sans programme, sans but, qui voudraient se poser en parti sérieux, mais qui ne réussissent jamais qu'à montrer leur isolement dans le pays et à se couvrir de ridicule.

M. Dufaure les a appelés le parti *sans nom* ; Gambetta avait déjà dit de lui : *l'autre*. Le rôle de ces faux bonshommes ne correspond, en effet, à aucune épithète du vocabulaire, car on ne sait s'ils sont chair ou poisson, belette ou chauve-souris. Ils ménagent l'Empire, flattent la Légimité, et font aux cléricaux patte de velours. Quant à la République, ils la boudent, ils la détestent pour le quart-d'heure. Si le duc d'Aumale en devenait le président, et leur distribuait toutes les bonnes places, il est probable qu'ils feraient leur soumission empressée au nouveau régime. C'est pourquoi on les appelle encore quelquefois les *orléanistes*.

Ce sont, au bas-mot, des sceptiques et des ambitieux qui n'ont pas même le flair du bon vent qui souffle. La République leur ouvrirait généreusement les bras : ils ont douté de ses destins et l'ont trahie, combattue. La réaction les traîne en laisse à sa suite ; elle les abreuve de camoufflets : ils lui restent fidèles et semblent n'avoir pas conscience de l'aplatissement auquel ils sont tombés.

Toute leur histoire est dans la fin pitoyable de ce duc Decazes, de ce député grotesque de Puget-Theniers qui a rendu le dernier soupir, sans que ni bonapartiste, ni légitimiste, ni cléricale, se soit dérangé de son banc pour panser ses blessures. Pas un mot de sympathie ! pas une poignée de main ! Il s'est rencontré juste cinquante voix pour recommander secrètement son âme à Dieu, au moment où il trépassait de la vie parlementaire. C'est navrant !

Le duc Decazes, l'un des types les plus saillants du parti sans nom, avait eu son moment de lucidité politique. Il avait fait sonner son libéralisme, et rappelé sa part de courageuse initiative dans la journée du 2 septembre. La démocratie parisienne, voulant l'encourager sur la voie suivie par les Thiers et les Rémusat, le fit député. De député, il devint bientôt ministre, ayant pour collègues M. Jules Simon et M. de Marcère.

M. le duc n'avait qu'à se souvenir du mandat de ses électeurs pour conserver, avec eux, tout son prestige et devenir un homme d'Etat. Il versa dans l'ornière du 16 mai.

ARTICLES de librairie. Le manuel du **Parfait huissier** contenant toutes les formules d'exploits, de citations, de procès-verbaux et de poursuites contre les débiteurs récalcitrants.

Cet ouvrage, indispensable aux hommes d'ordre, a été rédigé en entier de la main du célèbre intendat Bocher.

VINAIGRE d'Orléans, qualité supérieure qui ne se trouve que dans les colonnes du **Soleil**, journal qui luit pour tout le monde : un sou le numéro.

A L'AIGLE DÉPLUMÉ

VEUVE BONAPARTE ET FILS

La maison **V^e Bonaparte et fils**, que des raisons de force majeure ont obligé de quitter la France, n'a pas pour cela cessé le commerce.

Elle continue, comme par le passé, d'offrir à ses compatriotes des marchandises de premier choix, dont voici la nomenclature abrégée.

AU LYS FANÉ

GRANDE MAISON DE BLANC

A l'occasion du jour de l'an, la **Maison du Lys fané** qui date de plusieurs siècles, fait connaître à ses vieux et fidèles clients, qu'elle tient à leur disposition un assortiment plus varié et plus complet que jamais de ses produits accoutumés.

Nous citerons notamment une **affaire considérable de Drapeaux blancs** recommandés à toutes les jeunes mères.

Ces drapeaux, d'un tissu exceptionnel, résistent à toutes les intempéries, et à tous les accidents ; ils ne craignent ni le froid, ni le chaud, ni le sale, et sont toujours aussi immaculés que leur auguste fabricant.

Il va sans dire que la maison du **Lys fané** est la seule capable de produire cet article incomparable.

DRAPS Chambord, filés par la reine Berthe. Ces draps qui jouissent d'une réputation européenne, peuvent servir également de **lin-cuils**.

C'est même à cet usage qu'ils ont été employés jusqu'à ce jour.

Avis aux gens qui aiment à être enterrés proprement et suivant les bons principes.

AU COQ EMPAILLÉ

Maison de confiance, dont les principes d'économie bien connus, permettent de vendre à petit bénéfice.

Peu de frais généraux.
Les Chefs de la maison du **Coq empailé** ayant pris la bonne habitude de vivre aux dépens des autres, il en résulte que leurs marchandises sont d'un bon marché exceptionnel.

Quelques exemples. Tout un lot de **parapluies** sur le modèle de celui qu'illustra le roi Louis-Philippe.

Ces rillards en soie cuite, admirablement confectionnés, ne coûtent que la peine de les prendre.

VINS de Zucco marque d'Aumale. **Dix francs** la bouteille — On donne le bouchon par dessus le marché.

GRANDE COLLECTION d'uniformes, de galons, d'épaulettes pour les fils de famille qui reçoivent des avances rapides.

Nous recommandons spécialement l'uniforme **duc de Chartres**, qui peut se transformer presque instantanément de costume de tourlourou en tunique de colonel.

RENSEIGNEMENTS au ministère de la guerre.

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

ARTICLES D'ÉTRENNES

Nous voici à la période connue dans le calendrier républicain sous le nom de **Grève des Confiseurs**.

C'est le moment où tous les commerçants qui se respectent nous inondent de leurs réclames et de leurs prospectus affriolants.

Quoique nous n'ayons pas l'habitude d'insérer des annonces à cette place, nous voulons bien, pour la fois et par exception, prêter notre publicité à quelques grandes maisons dont les articles spéciaux auraient manqué d'attirer l'attention des chalandes.

Regardez vous-même.

Trahissant les naïfs qui l'avaient élevé au pouvoir, il se fit l'associé de M. de Broglie et de M. de Fourtou dans cette œuvre de sacrilèges qui devait aboutir au gâchis des compétiteurs monarchiques. M. Decazes a été châtié de sa déloyauté, et, châtiment plus dur encore, quand l'heure de l'expiation est arrivée, il a été lâché par les amis de ses comparses. Quel échec pour même lui ont ri sous le nez et se sont écriés : « C'est bien fait ! »

Peut-on imaginer rien de plus lamentable ?

La leçon est crue, sans doute ; pourtant elle risque de ne porter aucun fruit.

Il est très-probable qu'elle ne dessillera point les yeux de MM. les Orléanistes. Ils ne feront point cette réflexion bien simple que si M. le duc Decazes était resté un adhérent sincère de la République, il serait aujourd'hui, comme avant le 16 mai, un collègue de M. Waddington, au lieu de n'être qu'un expulsé honteux de la Chambre. Plus que jamais le parti « sans nom » prêterait sa main aux bonapartistes qui le basouent, aux légitimistes qui le dédaignent, aux cléricaux qui s'en méfient, — pour les aider dans leurs intrigues factieuses.

Le duc Decazes, lui, ne doit plus avoir d'illusions.

Nous attendons maintenant le tour de M. le duc de Broglie. Après avoir été le protégé des bonapartistes, il ne tardera pas d'en être l'oublié et de recevoir d'eux le coup de pied de la fin.

Et alors, peut-être, le parti sans nom sera reconnu bel et bien pour le parti des trompeurs et des dupes.

CHACUN CHEZ SOI

L'incident Dareste est vidé. M. le recteur de la Chavanne a été mis en disponibilité. Nous ne plaignons point le sort de cet éminent fonctionnaire, si peu soucieux des intérêts de l'Université, et dont le nom ne fut guère célèbre que le jour où les étudiants, qu'il avait indignement froissés, firent un peu de tapage en son honneur. Dans quelques mois, on lui procurera les douceurs d'une retraite confortable.

On aurait tort de croire toutefois que la barque de l'Université va voguer dorénavant sur un océan libre de tout écueil. Il y a plus d'un Dareste dans les parages académiques. Il y a dans les facultés de l'Etat, plus d'un Heinrich, plus d'un Faivre, tous disposés à laisser éclipses l'enseignement qu'ils honorent du lustre de leur savoir par celui des Facultés de Loyola. Quant aux bureaucrates de l'administration centrale, qui distribuent les places, les avancements et les faveurs, et qui sont à la merci des exigences cléricales, on ne les compte point : ils forment presque tout le personnel du ministère de l'instruction publique.

Le cas de M. Dareste, de ce recteur maladroit qui a laissé percer le bout de l'oreille, n'est pas un cas isolé. On peut le signaler hardiment comme un indice de la gangrène jésuitique qui, depuis une vingtaine d'années, infecte le corps universitaire. Grâce à la puissance des Tartuffes, qui par la connivence des Fourtoul, des Bourbeau et des Brunet, se sont glissés dans les postes qui relèvent aujourd'hui de M. Bardoux, cette gangrène

ne cesse pas de durer et de s'accroître, même sous le règne de la République. La plaie est assez envenimée pour qu'on y applique sans hésitation le fer rouge.

Si M. Bardoux n'y prend pas garde, en effet, s'il ne se résoud point à une épuration sérieuse et progressive, tous les efforts tentés pour donner de l'essor à un nouvel enseignement libéral de l'Etat échoueront contre le mauvais vouloir des pseudo-universitaires, qui sont in petto les porte-queues du cléricisme. On a eu, l'année dernière, l'exemple d'un recteur, qui envoyait son fils faire ses études dans un séminaire. Nous venons d'en voir un spectacle incroyable d'un recteur, escamotant une cérémonie solennelle, de tradition classique, pour ne pas froisser des facultés catholiques voisines. En cherchant bien, on trouverait pas mal d'autres recteurs, d'autres inspecteurs, d'autres professeurs, d'autres proviseurs, d'autres directeurs d'écoles normales, protégés de l'empire et de l'ordre moral, qui pactisent avec les ennemis acharnés de l'enseignement laïque et ont pour eux des complaisances coupables.

Cette situation est déplorable. Elle appelle vivement l'attention des hommes qui ont à cœur de conserver à l'Université son caractère libéral et d'en faire un rempart contre l'envahissement des doctrines fatales à la liberté et au progrès.

On ne saurait le nier : la guerre est ouvertement déclarée entre le *Syllabus* et la science libre ; la gent cléricale entreprend une propagande effrénée pour assujétir les jeunes générations à ses dogmes ; on dresse partout chaire contre chaire. Dans ces conditions, il n'est pas admissible que le ministre de l'instruction publique conserve, au service de l'enseignement de l'Etat, des fonctionnaires qui n'ont pas le sentiment de leurs devoirs et qui désertent la lutte à laquelle on les convie. Chacun chez soi ! chacun sous sa bannière préférée ! Les *agots* au *Gesu* et les amis du progrès à la République !

Il faut désormais à l'Université des serviteurs convaincus, dévoués, qui ressentent l'injure des diatribes cléricales, et qui défendent résolument le drapeau sous lequel ils sont enrôlés. Il lui faut plus que des administrateurs capables, des professeurs éclairés ; il lui faut des partisans et des champions !

Ce n'est point la faute à la démocratie, si le caractère naturellement paisible de la carrière de l'enseignement tourne à l'acharnement des combats. Les cléricaux ont semé le vent ; qu'ils récoltent la tempête !

Il est temps que dame Université ne réchauffe plus de couleurs dans son sein !

Il est temps que charbonnier soit maître chez lui !

M. Bardoux vient de frapper un bon coup.

Puisse-t-il n'avoir pas la main engourdie pour longtemps !

Comme on le voit, la maison veuve Bonaparte et fils peut satisfaire la clientèle la plus difficile.

En outre, la maison a le bonheur de posséder plusieurs commis voyageurs bien connus sur la place, qui se chargent de faire l'article et de présenter les échantillons.

Il nous suffira de citer les noms de MM. Paul de Cassagnac, Robert Mitchell, Cunéo-Ornano, etc. Ces jeunes gentil-hommes joignent la distinction des manières à l'élégance du langage, et les clients qui ne seraient pas contents n'ont qu'à s'adresser à eux.

Ils seront reçus à coups de balai.

Nota très-important. — ON NE REND JAMAIS L'ARGENT !

AUX CONSERVATEURS RÉUNIS

ORDRE MORAL et Co

Malgré les calomnies intéressées des concurrents, les grands magasins des **Conservateurs réunis** ne songent pas le moins du monde à liquider.

Au contraire, leur assortiment pour étrennes a été composé avec un soin et un goût qui ne laissent rien à désirer.

Un drôle de Procès-Verbal

M. Dareste s'est défendu, ou a cru se défendre, en publiant un procès-verbal du conseil des doyens, duquel il résulterait que... c'est le lapin qui a commencé.

M. Dareste est innocent comme l'enfant qui vient de naître. Le seul, l'unique coupable est M. Lortet, doyen de la faculté de médecine, qui aurait insisté pour l'exclusion des Etudiants.

Et il n'y a pas à nier s'il vous plaît ; le procès-verbal en fait foi !

N'est-ce pas écrasant, comme dit l'autre !

Il n'y a qu'un petit malheur à ce mirifique argument, c'est que ce fameux procès-verbal n'est ni œuvre de fantaisie, ni simple projet qui n'a été ni délibéré, ni approuvé par MM. les doyens.

C'est le procès-verbal d'une seule cloche, la cloche Dareste.

Quant à la cloche Lortet, elle sonne un tout autre carillon.

Alors que signifie le procès-verbal ? Rien, absolument rien.

Valait-il la peine de le produire ? M. Dareste tenait probablement à nous prouver qu'il est homme d'imagination. La preuve est faite, mais ce n'est pas ainsi qu'on écrit l'histoire.

UNE DÉFAILLANCE

La Commission d'enquête, si scrupuleuse dans l'accomplissement de son mandat, si énergique à flétrir les agissements de tous les complices de l'association Broglie, Fourtou et Cie, a eu une heure de défaillance. Elle a proposé la validation du baron Reille, ex-sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, élu dans la circonscription de Castres avec tout le cortège des manœuvres officielles, comme si l'excès d'indignation avait provoqué tout à coup chez ses membres un sentiment de pitié.

Le baron Reille, — ce bonapartiste fleffié que l'on sait — devait être conservé sur son banc, parce qu'il avait obtenu une grande majorité de voix, et qu'aux élections précédentes de 1876 il avait rallié à peu près le même nombre de suffrages.

Cette guitare a rencontré par bonheur un bon nombre d'oreilles revêches dans les rangs de la gauche. — L'importance de la majorité obtenue !... Mais qui peut dire à quel chiffre s'arrête la totalité des suffrages obtenus par séduction et par menaces ? — Les précédents de l'élection de 1876 ?... Mais qui peut garantir que, sous M. Buffet, les attentats aux droits des électeurs ne furent pas aussi grands dans le Tarn que sous M. de Fourtou ?

M. le baron Reille pourrait bien être le cousin germain des officiels, qui protestaient contre leur invalidation, en jurant de la fidélité de leurs électeurs et qui ne se sont pas même présentés devant un nouveau scrutin.

Ces réflexions de M. Gatineau ont suffi pour ramener la majorité à une saine appréciation de l'élection rapportée.

M. Langlois, poussant la défaillance jusqu'à la fantaisie, a voulu alors sauver l'*alter ego* de M. de Fourtou, en avançant qu'il fallait bien garder la Chambre un associé responsable du 16 mai, pour pouvoir lui demander des explications toutes les fois que l'on aurait à évoquer ce grand coupable.

L'argument était spécieux. Il a fait juste l'effet du pavé de l'ours.

La majorité, passant par-dessus la proposition de la commission d'enquête, a invalidé M. le baron Reille. Elle l'a envoyé recueillir ses milliers d'électeurs, dont elle n'a pas admis la juste provenance.

On trouvera à tous nos rayons les articles les plus frais et les mieux compris :

Depuis la **veste électorale** coupe **Buffet**, jusqu'à la **camisole de force** Fourtou ; en passant par le **baillon** de Broglie.

La Maison **Ordre moral** tient également à la disposition de ses clients :

UNE SPLENDEIDE occasion d'invalidationnaires n'ayant servi que quelques mois, du 16 Mai au 14 Décembre.

Si quelques-uns de ces costumes sont un peu fatigués, comme l'habit du préfet Paul Lauras par exemple, la plupart sont encore dans un état de propreté et de fraîcheur remarquable.

Ils conviendraient admirablement pour **livrées** de valets de chambre, laquais, cochers, etc., etc.

Enfin, comme article d'étrennes d'une fabrication **spéciale**, les magasins des **Conservateurs réunis** recommandent instamment : l'**Inamovible articulé**, charmant pantin d'un modèle très-heureux, qui se prête à tous les mouvements et à tous les gestes, depuis le tragique jusqu'au grotesque.

Malheureusement, comme tous les chefs-d'œuvre de mécanique, l'**Inamovible articulé** est

Cet acte de rigueur a réparé hautement la défaillance imprévue, dont un des plus coupables auteurs de l'équipée fourtourienne était sur le point de profiter.

Si, dès le début de la vérification des pouvoirs, les gauches avaient pris pour principe de frapper impitoyablement tout candidat convaincu de la pression officielle, elles ne se seraient pas exposées à des décisions contradictoires.

La validation du baron Reille eût été une justification indirecte des procédés condamnés chez plusieurs de ses collègues, et une déception amère pour les républicains du Tarn, demandant justice !

Félicitons la Chambre d'avoir pris sous sa protection le respect quand même du suffrage universel !

FEUILLES VOLANTES

M. Dareste de la Chavanne a cherché bravement à rejeter sur les doyens des facultés la responsabilité du pas d'écolier, commis par lui dans la cérémonie universitaire du 2 décembre.

Il y a des chefs de service qui couvrent crânement leurs subordonnés. M. Dareste de la Chavanne trouve plus héroïque de s'abriter derrière les fonctionnaires soumis à ses ordres.

Pour un descendant de la chevalerie des Croisades, c'est peu généreux !

Au surplus, M. Dareste de la Chavanne, en sa qualité de pontife universitaire, aurait dû se rappeler le vers de l'*Enéide* :

Me, me, adsum qui feci !...

Qu'a donc servi, à l'honorateur professeur d'histoire — deux fois lauréat de l'Académie, s. v. p. — d'avoir étudié les classiques ?

Déjà, M. Dareste de la Chavanne n'était pas à la hauteur de son emploi !

— 0 —

Le dénigrement et la calomnie deviennent une maladie épileptique chez les réactionnaires.

Voici le fils Berryer, qui se plaint des proscriptions de la République.

Il se dit suffisamment résolu pour croire que le gouvernement a résolu de s'opposer à l'érection de la statue de son illustre père dans la salle des Pas-Perdus du Palais de justice de Paris, et il dénonce cette monstruosité à l'indignation de tous les esprits impartiaux et sensés.

« Mon père qui, ... Mon père que ... Mon père dont ... etc. ! »

Le désespoir de ce vaillant fils a produit un effet immense ... dans les salons réactionnaires.

Or, M. Berryer fils oublie que ses escapades de jeunesse lui imposent un peu de retenue, quand il s'agit de relever les atteintes à la mémoire de son père.

En second lieu, il est complètement faux que le gouvernement républicain, qui sait respecter les illustrations nationales, ait songé à faire rendre les morceaux de la statue de Berryer à ses souscripteurs.

La lettre du fils Berryer pourrait bien n'être qu'une réclame bruyante, pour donner du retentissement à la fête d'inauguration de la statue de son père, fête que les fidèles du roy espèrent transformer en manifestation politique.

Puisqu'on veut le griffer, le gouvernement fera bien de se tenir sur ses gardes.

— 0 —

Un fragment de l'histoire contemporaine d'après les courriéristes du bonapartisme :

C'est par dépit que la princesse Thyrra a épousé le duc de Cumberland.

un peu fragile, il faut prendre garde de casser le grand ressort.

Nous terminons cette revue par la liste de quelques magasins qui méritent toute la confiance de nos lecteurs

Pâtisserie Borel. — Spécialité de brioches et de petits fours.

A la renommée des Douceurs. — BARDOUX, confiseur, — fournisseur de l'Université. — Boules et boulettes à la gomme.

Plus de crânes chauves. — Maison ROUHER. — Spécialité de toupetts.

Chaussures imperméables. — Foin dans les bottes. — Demandez la cordonnerie d'Armale.

L'opulence de la poitrine et des formes. — Lait **BATBIE**, — se trouve chez l'inventeur, au Sénat.

Dentiers spéciaux pour manger à deux râteliers, indispensables aux constitutionnels.

L'Agent d'annonces,
L. LECLAIR.

1° Assortiments de SPECTRES ROUGES système Rouher, la terreur des parents et l'amusement des enfants. En tirant une simple ficelle, on fait exécuter à ces pantins les contorsions les plus effroyables.

2° RÉVOLVERS. Coups de poings et casse-tête de toutes formes et dans tous les prix. Ces armes, ayant été expérimentées à diverses reprises sur les membres des républicains, leur solidité est garantie, et nous pouvons affirmer que ces armes **seront merveille**.

3° MACHINES pneumatiques, système Napoléon III. Charmant instrument de physique qui peut faire instantanément le vide dans les caisses les plus vastes et dans les poches les mieux garnies.

Prendre des renseignements auprès des contribuables français, qui ont subi plusieurs fois cette agréable expérience.

4° LES MERVEILLES de l'Invasion, série de photographies pour stéréoscopes. Soldats mitrillés, villes bombardées, maisons incendiées, champs dévastés ; toute cette grande épopée napoléonienne est rendue avec une vérité saisissante. On croirait y être. — Comme conronnement de l'œuvre, le portrait en pied du maréchal Bazaine au moment où il livre les drapeaux français aux Prussiens.

Pendant six mois, elle a attendu les déclarations du jeune Badinguet. A chacune des deux visites que l'impérial véloceman a faites à la cour de Copenhague, la royale princesse n'a cessé de lui lancer les regards les plus langoureux, sans pouvoir ébranler son cœur. L'impérial véloceman, pour ne pas déroger à sa tradition de famille, fera un mariage d'inclination, et toutes les Tyrhades de l'Europe peuvent l'effacer de leur carnet.

Quel aplomb, tudeïu ! messieurs les bonapartistes !

—o—

Il y avait une légende spéciale de la journée du 2 septembre.

Cette légende représentait M. le duc Decazes, en tenue de garde national, mêlé à la foule qui envahit le Corps-Législatif.

On allait jusqu'à raconter qu'il secourait des fortes mains la grille du palais.

Un beau sujet de tableaux pour la galerie artistique de M. le duc et pour l'admiration de ses petits-fils !

Eh bien ! M. le duc ne veut ni de la légende, ni du tableau.

Au képi de garde national il préfère le casque de pompier.

Il n'admet que la légende de la pompe à incendie, offerte libéralement par lui aux habitants de Puget-Théniers, et il va ajouter à ses portraits de famille une toile, où la postérité pourra le contempler sur les bords du Var, un seau à chaque main.

La gloire de la pompe, et non la pompe de la gloire, c'est bien tout ce que mérite ce *juif errant* de la politique !

—o—

L'injustice est consommée !

Par arrêté ministériel, un nouveau directeur des études, M. Linder, ingénieur des mines, est nommé à l'Ecole polytechnique.

M. Borel, ministre de la guerre, n'a tenu compte ni des sympathies des hommes les plus considérables et les plus autorisés de la science, ni de la protestation unanime de la presse. Il a suffi que des *bruits fâcheux* aient couru sur le compte de M. Ossian Bonnet, pour que la pudeur de son Excellence — militaire — fut effarouchée.

On ne discute pas avec les hommes de guerre. A quoi bon les enquêtes ? A quoi bon l'audition des accusés ? A quoi bon les témoignages des pékins ? Des *bruits fâcheux* !... Cela répond à tout. Cela justifie tout !

Oncques on ne vit pareil arbitraire et plus flagrant abus d'autorité !

Et nous sommes en France, sous le régime de la liberté ?

Si l'on appliquait à M. Borel la théorie des *bruits fâcheux*, il y a longtemps que le ministère eût jugé convenable de se priver de ses services !

—o—

Il était écrit que la tragi-comédie du 16 Mai pourrait être exploitée par les dramaturges en tous genres.

Les « revues de fin d'année » ont une mine précieuse dans l'élection de M. le baron de Reille. Il y a, dans les fastes de cette élection, une « scène de couloir » ou mieux « un trio de Rossignols », capable de faire la fortune d'un directeur.

Recommandé aux fournisseurs de la *Gaîté* et des *Bouffes* !

LE BANDEAU DE THÉMIS

Le dossier de la magistrature, inamovible et faillible, a pris, dans le cours des débats relatifs aux vérifications des élections du 14 octobre, des proportions démesurées. Il s'est enflé peu à peu comme la grenouille de la fable, à tel point que le principe de l'inamovibilité semble de plus en plus compromis.

Aujourd'hui que les rapports, lus successivement à la Chambre, ont fait partout la lumière, on pourrait dresser la liste des complaisances variées de certains magistrats pour les protégés de M. de Broglie. Cette liste serait des plus intéressantes. Elle offrirait même l'avantage de servir de criterium pour reconnaître le plus ou moins d'appui prêt à chaque candidat officiel, suivant l'abus de justice inscrit en regard de son nom.

Elle aurait besoin toutefois d'un supplément, car les sympathies d'une partie de la magistrature pour les candidats réactionnaires ont survécu à l'effondrement du ministère de Broglie. Il est facile d'en trouver les traces dans les jugements politiques, rendus à l'occasion des dernières luttes électorales.

La semaine dernière, les considérants de l'un de ces jugements ont égayé et scandalisé tout à la fois la Chambre.

M. Develle a fait connaître que les juges de Quimperlé n'ont pas vu un acte de corruption dans le fait de recevoir de l'argent pour aller voter, sous prétexte que les électeurs du candidat clérical, auxquels on reprochait cette indécence, hommes peu au courant de la criminalité, avaient pu considérer la modique somme reçue d'un franc comme une indemnité de déplacement. Les mêmes juges ont eu l'indulgence de ne pas admettre comme une distribution vraie le col-

portage de quelques bulletins par un agent de l'autorité, attendu que « distribuer, c'est partager entre beaucoup. »

En fait de distinctions casuistiques, les juges de Quimperlé en remontreraient certainement à tous les érudits de la compagnie qui vénère saint Patouillet et saint Escobar.

Mettons qu'il y a eu simplement commisération de leur part pour des malheureux Bretons, dont la bonhomie a été exploitée par les trafiquants du suffrage universel. N'eût-il pas été plus correct de flétrir les faits en eux-mêmes et d'accorder aux prévenus des circonstances atténuantes ?

Des considérants de cette force nuisent à la réputation de la magistrature plus que toutes les attaques de parti pris, que l'on reproche aux journaux républicains. D'ailleurs, comment accorder cette indulgence pour les serviteurs, conscients ou inconscients de la réaction, avec la sévérité qui réprime toute atteinte aux intérêts dynastiques des prétendants ? Le *Siècle* ne vient-il pas de voir confirmer le jugement qui l'a frappé, pour avoir *diffamé* — ce n'est pas une plai-antérie — la mémoire de l'homme de Sedan ?

Nous cherchons l'égalité dans la représentation judiciaire des délits politiques. Nous ne la trouvons pas toujours.

Il est vrai que Thémis porte un bandeau sur les yeux. Mais ce bandeau paraît trop souvent ne couvrir que l'œil qui regarde du côté des réactionnaires.

Le bandeau droit, — s'il vous plaît !

Fléau de la Paperasserie

Encore une fredaine, ou plutôt une inéptie des lenteurs de cette habile administration, que l'Europe nous envie !

Au mois de juin dernier, la Chambre votait un crédit d'un million à répartir entre les anciens officiers retraités. Les intéressés n'avaient qu'à faire parvenir leur demande à l'intendance, avant le 15 septembre, pour être admis au bienheureux partage. C'était une manne de 100 fr. qui leur tombait du ciel. On peut deviner s'ils furent exacts à déposer leurs pièces.

C'est au 1^{er} décembre que les pensionnaires de M. Borel espéraient toucher le supplément de solde. Là-dessus, bon nombre s'étaient taillé un budget fantastique pour la fin de l'année. Celui-ci s'était promis une dinde truffée pour la Noël, celui-là un paletot fourré au jour de l'an.

Quelle n'est pas la déconvenue de MM. les officiers retraités ! Les bureaux n'ont pas terminé leur travail de répartition. Il faudra attendre jusqu'au 1^{er} mars.

D'ici-là, quelques-uns des intéressés pensionnaires de M. Borel auront passé l'arme à gauche.

Qui donc nous délivrera, enfin, du fléau de la paperasserie ?

LES DÉLATEURS

Nous ne connaissons rien de plus malpropre que le système de dénonciations à la tribune, adopté par certains sénateurs et députés.

Hier c'était le grotesque Gavardie, appelant les rigueurs de la garde des sceaux sur un journaliste coupable de quelques mots un peu vifs à l'encontre de la sacro-sainte magistrature.

Cette semaine, nous avons vu le bonapartiste Dréolle, journaliste lui-même, signaler au ministre de l'intérieur un article de nature à porter ombrage à l'aimable Alphonse XII, roi de toutes les Espagnes.

Cette délation était d'autant plus odieuse et d'autant plus bête, que l'article signalé par M. Dréolle, émanant d'un journal peu répandu, n'était pas connu de plus de cinquante personnes. Il a fallu la perfidie grossière d'un bonapartiste pour lui donner une publicité compromettante, pour dire à la chancellerie espagnole qui l'ignorait probablement : — Voyez, on insulte votre gouvernement, on injurie votre pays ! Allez-vous laisser passer ça sans rien dire ?

La manœuvre méprisable de l'argousin Dréolle a échoué en partie, puisque la Chambre ne lui a pas permis de lire ce fameux article et de mener son scandale à bonne fin.

Mais l'intention reste entière, et nous nous demandons où ces tristes personnages veulent en venir en introduisant dans nos assemblées des mœurs de basse police.

N'y a-t-il pas une véritable honte à transformer la tribune en un tréteau de délations contre la presse, en siège d'accusateur public !

Est-ce là le rôle d'un parlement, est-ce là le métier des mandataires du pays ?

Que deviendraient les séances législatives, si chaque sénateur, si chaque député, apportant dans sa poche un journal qui lui déplaît, venait requérir la prison et l'amende contre ses adversaires politiques ?

Pourquoi se substituer aux agents et aux magistrats du parquet ?

Craignez-vous qu'ils ne fassent pas leur devoir ? Craignez-vous que M. Dufaure soit trop tendre pour la presse ?

Il y a de par le monde assez de procureurs et de substituts occupés à éplucher les articles de journaux, sans que des sénateurs et des députés viennent stimuler leur zèle et travestir leur mandat législatif en mandat policier.

Nous devons dire, à l'honneur du parti républicain, que les réactionnaires seuls ont recours à ces manœuvres pitoyables.

En proie à des sentiments de rancune et de vengeance impuissante, nos bonapartistes et nos cléricaux usent des plus tristes moyens pour satisfaire leur haine. — En toutes circonstances, nous les avons vus se livrer sans dégoût aux besognes les plus répugnantes, pourvu que leur colère y trouvât son compte.

On rapporte qu'une tricoteuse de 93, atteinte d'épilepsie rageuse, à bout de force et de souffle, en était arrivée à ne plus pouvoir répéter que ces mots devant le Comité de salut public : « Je dénonce, je dénonce, je dénonce ! »

Tel est vraisemblablement le sort réservé aux Gavardie et aux Dréolle, assez peu soucieux de leur dignité pour s'ériger à leur tour en tricoteurs.

Ainsi se trouvera accomplie cette prophétie célèbre : Grattez le bonapartiste, vous trouverez le mouchard.

PROPOS DE GARÇON

Diable ! Voilà qui n'est pas fait pour inspirer le repentir aux vieux célibataires : les demandes en séparation de corps augmentent en France d'une façon qui ne laisse pas d'être inquiétante pour l'institution matrimoniale.

Le compte général de la justice civile et commerciale pour 1876, qui vient d'être publié, nous apprend que ces demandes se sont élevées au chiffre de 3251. De 1846 à 1850 la moyenne annuelle avait été de 1080. Dans l'espace d'une trentaine d'années, nous avons fait du chemin.

Il n'y a donc pas à en douter : les épouses sont de moins en moins contentes de leur mari, et les maris de leur épouse.

Nous n'avons sous les yeux qu'une analyse de ce document : elle ne nous dit pas en quelle proportion les demandes des maris entrent dans le chiffre ci-dessus ; mais, si l'on se base sur l'observation et sur la pratique, on peut hardiment avancer que cette proportion doit être considérable.

D'abord, de par les mœurs de notre société, les fautes de la femme sont plus graves que celles de l'homme ; ensuite la femme est beaucoup plus capricieuse, beaucoup plus maligne, beaucoup plus inconstante que l'homme. L'impartialité nous fait un devoir d'avouer que celui-ci prend bien sa revanche sur d'autres points.

Cette situation donne à réfléchir aux papas gratifiés de nombreuses filles à marier ; le bruit court qu'un certain nombre d'entre eux se sont émus de la publication du rapport ci-dessus mentionné, et font des démarches afin d'obtenir que, pour les années futures, on en retranche cette désolante statistique.

Quand on songe en effet que, sur cinquante ménages qui sont des enfers, il y en a à peine deux ou trois qui consentent à faire laver leur linge malpropre par la justice, on a froid dans le dos, si l'on est garçon, on ressent pour les victimes cette pitié égoïste de l'homme qui, bien à l'abri dans le port, contemple de loin un naufrage ; on se tâte avec satisfaction ; on jure qu'on n'y sera pas pris.

Mais il ne faut pas dire : *fontaine*,... Ce vieux proverbe est encore vrai ; il y en a quelques-uns comme cela. Les chiffres que nous venons de citer sont accablants, la perspective est sombre pour les maris de l'avenir ; n'importe, il arrive toujours un moment où la faim, l'occasion, l'herbetendre les poussant, les plus endurcis font comme ont fait leurs pères.

Il y a encore de beaux jours pour les avoués.

THEATRES

Grand Théâtre. — La deuxième représentation de *Mignon* est venue consacrer l'excellente impression produite tout d'abord par M^{lle} Amélie Luigini, — impression que nous sommes bornés à constater en quelques lignes la semaine dernière.

Débarrassée d'une émotion bien naturelle à tous égards et d'une indisposition dont les effets étaient encore sensibles à sa première représentation, notre jeune compatriote a vu, mercredi, son succès s'affirmer sérieusement. Ce succès, à notre avis, ira en grandissant, lorsque ayant fait plus intime connaissance avec son public, plus sûre d'elle-même et de lui, elle se livrera davantage et se départira d'une espèce de réserve ressemblant à de la froideur, mais qui est seulement, ce nous semble, un excès de correction et une appréhension légitime de paraître au-dessous de sa tâche.

Que M^{lle} Luigini se rassure : douée à la fois des qualités vocales et des qualités acquises par le travail et l'étude, elle est certaine de réussir, que ce soit devant un public étranger ou un public de compatriotes.

L'organe de la nouvelle pensionnaire de M. Aimé Gros n'appartient exactement à aucun genre classé au théâtre : c'est pour ainsi dire une forte dugaron ou plutôt une contralto légère, une Galli-Marié enfin, mais une Galli-Marié jeune. La voix est bien posée, absolument juste, suffisamment étendue ; le timbre, sympathique et très pur, a la couleur, le charme et l'homogénéité. Ces dons naturels sont relevés par un talent remarquable, surtout par la correction de la phrase musicale, une diction très soignée et ce style délicat qui distingue les véritables artistes de ce qu'on appelle communément des chanteurs ou des chanteuses.

A sa valeur, au point de vue du chant, M^{lle} Luigini ajoute le mérite de jouer fort intelligemment ; son débit est juste et mesuré, son geste naturel, la tenue en scène parfaite.

En dehors des rôles ressortissant du répertoire auquel s'est destinée M^{lle} Luigini, il en est d'autres pour lesquels la direction ne manquera pas de l'utiliser, nous l'espérons. Ayant sous la main un sujet capable de donner quelque relief à l'ensemble d'une interprétation, M. Aimé Gros saura sans doute lui confier le rôle de Madeleine dans *Rigoletto* et de Nancy dans *Martha*, — pour ne citer que ceux-ci, — au lieu de les faire rendre plus ou moins pitoyablement par une contralto quelconque, au risque de déparer un ouvrage.

Encore un début de ténor. Aux derniers les bons, dit le proverbe, et le proverbe aura peut-être raison cette fois, à la condition que M. Vitaux accomplisse ses deux dernières épreuves avec autant de succès que la première. Il s'en faut pourtant que ce nouveau venu réalise l'idéal du fort ténor. Mais tel qu'il nous a paru dans *Guillaume*, il s'est montré infiniment supérieur aux Doria et aux Cazeaux, sans compter ceux que l'administration prudente et consciencieuse a évité de produire publiquement. M. Vitaux a contre lui un physique désavantageux et une prononciation défectueuse, comme celle de M^{lle} Mezeray. Ainsi que notre falcun, il est brouillé avec les S qui font son désespoir et le nôtre, quand il les rencontre dans une phrase. En outre, le jeu de M. Vitaux est empreint d'une froideur et d'une lourdeur que, pour l'instant, nous attribuerons volontiers à l'émotion.

Par contre, sa voix, quoiqu'elle manque d'ampleur, de timbre et de mordant, surtout dans le médium, se développe dans le haut et y acquiert une force, un éclat suffisants. Cette voix claire, fraîche, égale, pure, très-étendue, — car M. Vitaux donne l'ut et l'ut dièze sans le moindre effort — est servie par un talent des plus convenables et un chant correct ; ni le goût, ni le sentiment musical ne semblent faire défaut à l'artiste.

Si cette opinion favorable, basée sur les deux représentations de *Guillaume*, ne se modifie pas au détriment de M. Vitaux, nous estimons que son admission est non-seulement assurée, mais qu'il occupera sur notre scène un rang honorable à la satisfaction de tous.

Il restera encore, hélas ! pour compléter définitivement notre troupe lyrique, à pourvoir au remplacement de M^{lle} Vatelii, dont la résiliation est à peu près décidée et qui agit sagement en s'épargnant un échec certain.

Concerts populaires. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le premier Concert populaire sera donné samedi 14, à huit heures du soir. M. Th. Ritter, assez connu de nos dilettanti pour que nous n'ayons pas à le présenter au public lyonnais, y jouera le *Concerto en ut mineur* de Beethoven, l'*Entr'acte* de l'*Arlésienne*, de Bizet, et deux morceaux de Liszt. A cet attrait viendront se joindre le duo de *Philémon et Baucis* par M^{lle} Arnaud et M. Herbert, la *Scène mélodique* de M. Luigini, chantée par M. Herbert, mais orchestrée cette fois, les *Scènes pittoresques* de Massenet pour l'orchestre du Grand-Théâtre renforcé, et enfin le *Grand nonetto* de Spohr, avec MM. Lapret, Alexandre Luigini, Fargues, Ritter, Perpignan, Schnéegans, etc... Cette œuvre retrouvera certainement, avec de tels exécutants, le succès de sa première audition à la matinée musicale de la salle Philharmonique.

Nous serions bien surpris si la composition de ce programme n'engageait pas les amateurs à braver la neige et les rigueurs de la saison pour venir entendre de la bonne musique. On en n'a pas si souvent l'occasion !

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, succ.

Le SIROP de VIAL de Vaise

extrêmement fortifiant et d'un goût agréable, convient dans toutes les **IRRITATIONS**, soit de la poitrine, de l'estomac, des intestins, etc., soit pour calmer le principal irritant du sang et des humeurs.

Il a été employé avec un grand succès contre les maux d'estomac, gastrites, gastro-entérites, les maladies de poitrine, dans les cas de toux sèches, violentes et opiniâtres (toux d'irritation), les rhumes, les catarrhes, bronchites, la coqueluche, les coliques, diarrhées, dysenteries et les fleurs blanches.

Il est excellent pour tempérer l'ardeur des fièvres, pris en remplacement des sirops acidulés ou des boissons émoullientes.

Il convient dans tous les cas de fièvre rouge, rougeole, petite-vérole, dont il favorise l'éruption en calmant les symptômes inflammatoires.

Il réussit aussi très-bien dans la plupart des cas où l'on croit que les enfants ont des vers, quand il y a démanchement du nez, de la gorge, toux sèche, vomissements, coliques, dévoiements, convulsions, etc.

L'usage de ce Sirop a ramené à la santé des personnes phthisiques, vulgairement dites poitrinaires au premier et au deuxième degré, et à la dernière période, lorsqu'on ne conserve plus d'espoir, c'est encore ce qui a procuré le plus de soulagement et paru conserver plus longtemps la vie des malades. Les personnes atteintes de cette grave affection ne doivent donc pas se décourager; qu'elles aient de la persévérance et s'y prennent le plus tôt possible, elles auront grande chance de succès.

Il est d'une grande utilité pour fortifier le tempérament des personnes épuisées par les suites d'une longue maladie, et dans tous les cas où des remèdes trop violents auraient laissé beaucoup d'irritation.

Il convient très-bien aussi aux personnes tourmentées d'irritations nerveuses, qui éprouvent de l'agitation, de l'insomnie; quelques cuillerées de Sirop, aidées d'un ou deux grands bains, ramènent promptement le calme et le bien-être.

Nous en recommandons l'usage aux malades affligés d'irritations chroniques, soit de la poitrine, soit de l'estomac ou des intestins, et qui ont épuisé sans succès toutes les ressources de la médecine; qu'ils aient de la persévérance dans son emploi, ils s'en trouveront bien.

Enfin, ce Sirop peut être employé avec un grand avantage toutes les fois qu'il est nécessaire d'adoucir, rafraîchir et fortifier. C'est par ces précieuses qualités qu'il calme dans la plupart des maladies aiguës, et guérit plus promptement que par les moyens ordinaires. Comme il ne contient aucune préparation opiacée ou narcotique, on peut le donner en toute sécurité depuis l'enfant qui vient de naître jusqu'au vieillard le plus débile; étant préparé d'après les conseils de plusieurs médecins distingués,

avec l'extrait de substances extrêmement douces, rafraîchissantes et fortifiantes, on conçoit qu'il peut faire beaucoup de bien, et que jamais il ne peut causer aucun accident, quelle que soit la quantité qu'on en prenne.

On le trouve au dépôt général: Pharmacie VIAL, grande rue de Vaise, 41. — A Saint-Etienne, Pharmacie CHEVRET, 29, rue de la Ville, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Le Flacon: 3 fr.; le demi-Flacon, 1 fr. 50

STÉRILITÉ

DE LA FEMME, Complètement guérie par le traitement de M^{re} CHRETIEN, d^e la Faculté de médecine de Paris.

24 Années de succès. — Analyse des urines.
LYON, 9, RUE BOURBON, au 1^{er}

GARGARISME BARNOUD

Sous forme d'un bonbon agréable. Ces pastilles constituent le plus puissant remède contre les maux de gorge, les irritations du larynx, l'extinction de voix, les inflammations et ulcérations de la bouche et des gencives.

Dépôt: Pharmacie Barnoud, PRUDON, successeur, rue de Lyon, 5, LYON, et toutes les pharmacies. — Envoi franco contre 2 fr. 50 en timbres-poste.

La dernière ressource pour la guérison de toutes les maladies chroniques est sans contredit la méthode par l'air comprimé médicamenteux et par le vide de l'air, inventée par le professeur docteur **MEDICI** (Maintes personnes peuvent rendre témoignage à la vérité).

Les cabinets sont à Lyon (dirigés par l'auteur) rue Centrale, 31, — Marseille, Chambéry, Rome et Naples.

LES GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

DE L'ANCIENNE

MAISON MOUTH

PLACE SAINT-NIZIER

A l'occasion du Jour de l'An

Seront ouverts les Dimanches 15, 22 et 29 courant

A partir d'aujourd'hui

EXPOSITION

ET Mise en Vente

DE TOUTES LES

NOUVEAUTÉS ET ARTICLES DE PARIS

POUR

ÉTRENNES

Fab^{re} de

LIQUEURS SURFINES

MAISON FILLION

FONDÉE EN 1825

Rue Gasparin, 5 & 9, Lyon

Spécialités médaillées à toutes les Expositions universelles

Crème de Cacao à la Vanille

Elixir gaulois

MÉDECINE

I. — **Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche**, accidents causés par le mercure et le tabac. — Faire usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet: 2 fr. 50, la boîte.

II. — **Maladies de l'Estomac et des Intestins**, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. — Pastilles: 2 fr. 50; Poudres: 5 fr.

III. — **Appauvrissement du sang, f^{eu} res, maladies nerveuses**. — Le **Vin de Bellini** au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-névralgique, convient aux **Enfants**, aux **femmes délicates**, aux **personnes affaiblies** par l'âge, la maladie ou les excès. — La bouteille: 14 fr.

DÉPÔTS à la Pharmacie DETHAN, faub. St-Denis, 90, PARIS, et dans les principales Pharmacies de France et de l'Etranger

LA MALTINE

Liqueur fabriquée à l'abbaye des Moines de St-Antoine (Isère)

Les plantes alpestres qui composent cette liqueur ont été l'objet de nombreux essais et de patientes recherches de la part des religieux de St-Antoine qui ont ainsi constitué un produit hygiénique et des plus agréables.

La Maltine se trouve chez les principaux épiciers. — Entrepôt général pour la vente en gros, Maison FILLION, à Lyon.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Soins M^{re} DUPORE Discretion

TIENT DES PENSIONNAIRES

Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)

AVIS

Voici une statistique intéressante fournie par l'ANGLO-AMERICAN TIMES sur la publicité en Amérique:

Le chiffre total dépensé en annonces s'élève à 40,500,000 francs, dont le HÉRALD touche la plus grosse part, environ 10 millions, soit 30,000 fr. par jour. Cette somme est inférieure à celle que reçoit le TIMES, de Londres. Le second journal, comme importance sous le rapport des annonces est la STAATS-ZEITUNG, qui reçoit environ 9 millions, puis le NEW-YORK TIMES avec un chiffre de 7,300,000 fr. Il est reconnu qu'aucune feuille touche moins de 500,000 fr.

Le feuille hebdomadaire ne perçoivent que 2,500,000 fr.; mais il faut remarquer que ces feuilles ne sont que des abrégés des feuilles périodiques dont elles sont des réimpressions, et que le prix des annonces est très-élevé pour éviter l'encombrement aux dépens de la feuille principale.

Maintenant, il est intéressant de montrer quelle est la source qui alimente ces produits.

M. Stewart, dépense annuellement 2,500,000 fr. en avertissements: Lord Taylor, 1,145,000 fr.; M. Babbitt, 1,115,000 fr.; Robert Bonner, 1,000,000 de fr.; Arnold et Constable, 872,000 fr., et le fameux Barnum dépense annuellement plus de 2,000,000 de fr. pour ses annonces.

On peut remarquer que les personnes connues comme les plus riches sont celles qui ont le plus dépensé en annonces.

Dans la seule ville de New-York, il se dépense annuellement 25 millions de fr. en annonces.

AVIS

Aux Magasins qui veulent faire de **Bonnes Affaires** avec les

ÉTRENNES

S'adresser pour tous les journaux de la ville et du dehors à l'Agence générale de Publicité, V. FOURNIER, 14, rue Confort, à Lyon.

Articles de Luxe et de Fantaisie

MON CASSET

Rue de la République

32

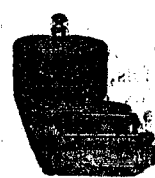
(EX-RUE DE LYON)

Rue de la République

32

(EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE



Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gilets, Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bouquets, Passe-Partout
Chapelles, Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs



ÉVENTAILS

Porte-Cigares en Cuir de Russie

EAU TONIQUE



DICQUEMARE, Chimiste (ROUEN)
Active la pousse des cheveux. Empêche leur décoloration. Et leur redonne de la vie. — PRIX DU FLACON: 3 FR.

POMMADE EPIDERMALÉ

ANTIPELLICULAIRE
Arrête la chute des cheveux. — Détruit les pellicules. — Calme les démangeaisons. — PRIX: 3 FR. LE POT
Se trouve à Lyon, chez M. BRIAU, rue du Bas-d'Argent, 3
ET DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE

CHAPELLERIE

Maison RIVIERE Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80. LYON

Cette Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de la saison d'hiver, elle vient de recevoir des assortiments variés d'articles de tous genres, dans d'excellentes conditions. Comme par le passé, ses achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs, de la marchandise fraîche et à la dernière mode.

PRIX FIXES INVARIABLES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS



LAVAGE DE TÊTE

AU PANAMA

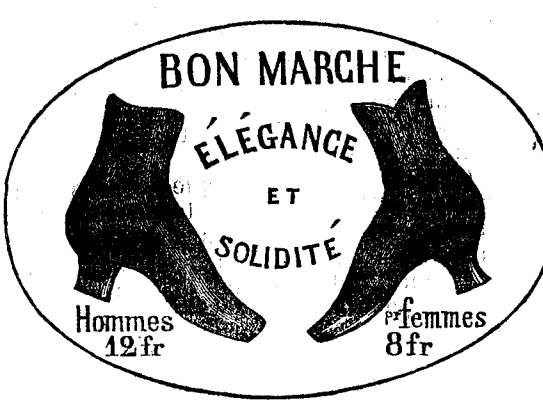
Séchage instantané. Coupe de cheveux microscopiques. Teintures brunes, noires ou blondes. — Salon d'application et de consultation. — Discretion assurée. — ROCHON, breveté, cinq fois médaillé aux expositions de Vienne, Lyon et Paris. RUE GRENETTE, 34, Lyon.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

HAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

Dépôt de la chaussure Pinet



Dépôt de la chaussure Pinet

Maison CASSET, rue de la République, 32 (ex-rue de Lyon)

MALZ EXTRACT DÜRR

(Extrait de Malt et Bonbons de Malt Dürr, de Strasbourg)

Employés en Allemagne depuis longtemps avec le plus grand succès, pour combattre les Maladies de Poitrine, SEUL PRODUIT qui calme la TOUX instantanément. Des plus efficaces, par la Diastase qu'ils contiennent pour la guérison des Dyspepsies, Gastralgies, Aigreurs, Vomissements, etc., etc.
Le flacon d'Extrait de Malt, 2 fr. 50. — La boîte de Bonbons, 2 fr.
Dépôt général, Pharm. SIXON, rue de Lyon, 89

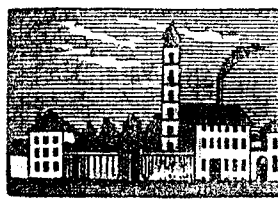
J'ENVOIE GRATIS

avec pressé à l'appui, l'indication de la formule infailible pour guérir en secret et sans frais les écoulements récents ou invétérés. — EYMIN, Vienne (Isère).

L'HOMÉOPATHIE

fait ses preuves; malgré les sarcasmes et oppositions de l'ancienne école, la RÉGLISSE HOMÉOPATHIQUE DU D^r SCHMANN, en favorisant la réaction des Rhumes, Catarrhes, Maux de gorge, en abrège la durée. — 90 c. la boîte. — Dépôt: 45, rue de la République, place des Terreaux et toutes les Pharmacies.

TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ



Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la cour de Cassation du 8 juillet 1851. (Quarante ans de succès). — Infailible contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales, ophtalmiques, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 c. à 3 fr. — Se vend à Lyon, chez l'inventeur, pl. Bellecour, 21. Pour les douleurs anciennes et rebelles, les maladies provenant d'un vice du sang, faire usage de l'Extrait-Sudorifère-Iodé. — Se trouve dans toutes les pharmacies. — Franco par timbres ou mandats. — AVIS. Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AÎNÉ et l'usuel-contre.

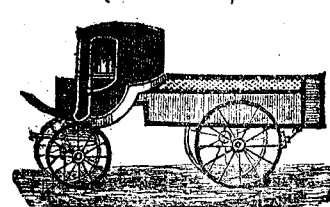
DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUET a guéri toutes les Maladies contagieuses; Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acrétes des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5. — Même pharmacie: Pommeade souveraine pour les yeux. Prix: 2 fr. — Liqueur infailible contre les maux de dents. Prix: 2 francs.

POMPES FUNÉBRES

Rue de Vauban, 10-12
Bureau: pl. du Petit-College, 1 (5^e arrond.)



Cercueils en tous genres, Lettres de décès, Transports par voitures et corbillards



PLUS D'ASTHME

Catarrhe, Suffocation, Toux et toutes les maladies de poitrine par la Poudre CLÉMY

Dépôt: Pharmacies PESCHIER, 89, rue de la République, angle de la place Bellecour; FAIVRE, 9, place des Terreaux, et dans les pharmacies de tous pays.



DÉPÔT
Ph. SINGOUD
1, place des Jacobins, 1
(dépôt général)
Armandy, c. Broches, 16
Merlaton, 115, b. Croix-Rousse; Noir, r. Trion, 19; Vézou, c. Morand, 5; Vial, gr. r. de Vaise, 41.

A L'OURS BLANC

Lyon, rue St-Gôme, 8 et rue Longue, 4

(en face la rue Lanterne)

FABRIQUE DE LA VÉRITABLE

TOILE SOUVERAINE

contre douleurs, plaies et blessures

DEPOT dans toutes les Pharmacies



AUX ASTHMATiques

16 ans de succès et des cures si nombreuses qu'elles ne se comptent plus, prouvent que le traitement de M^{re} Aubrée, médecin-pharm. à Fort-St-James (Eure-et-Loire), est sans rival contre l'asthme, la toux, l'oppression, la bronchite, le catarrhe; il est à la portée de tous. Consultations par correspondance, renseignements gratuits.



PATE & SIROP D'ESCARGOTS

De MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT

La Pâte et le Sirop de MURE guérissent sûrement les irritations de poitrine, rhumes, catarrhes aigus ou chroniques, asthme, coqueluche.

Prix de la Pâte: 1 fr. la boîte. — Prix du Sirop: 2 fr. le flacon.

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. — Refuser les contrefaçons.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NÉVRALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par

la Poudre Antinévralgique de G. Langlade

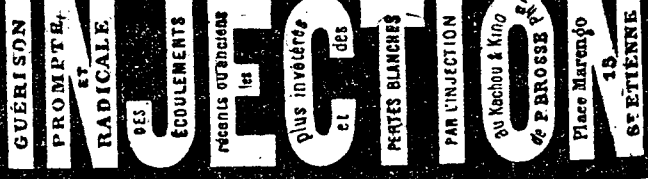
FARINE MEXICAINE

C'est un fait acquis à la science aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la Farine Mexicaine du docteur Benito del Rio de Mexico. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir: les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladies du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maux de gorge, congestions, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuré.

S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100,000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressource, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer.

La Farine Mexicaine se trouve à Tarare (Rhône), chez le propagateur M. R. Barlerin, pharmacien-chimiste, Lyon, pharm. Farley, 114, quai Pierre-Seize, et dans toutes les principales pharmacies, herboristeries, drogueries et épicerie de Lyon et de France.

Mêmes maisons: Café Barlerin hygiénique de santé, stomacal et fortifiant; en boîtes de 500 grammes. Prix 2 francs.



Dépôt: Pharmacie des Célestins et toutes les Pharmacies.